



ALC & VOUS

LA LETTRE N°42  
SEPTEMBRE 2022

En 2022, donnons une voix aux plus vulnérables !



**ÉDITO**  
DU PRÉSIDENT D'ALC  
**Christian  
Tessier**

Une rentrée de défis

L'été ne nous a malheureusement pas permis d'oublier les difficultés vécues cette année. Il va falloir que nous continuions à les affronter dans les mois qui viennent. La situation internationale reste inquiétante. Les manifestations du changement climatique appellent des adaptations difficiles. Le retour de l'inflation n'ira pas sans conséquences sociales. Les situations de violence restent préoccupantes, ainsi que la récurrence des menaces sanitaires.

Chacun, à son niveau, se sent concerné par les changements que nous devons envisager dans nos diverses pratiques. Pour y parvenir, notre association a la conviction que les hommes et les femmes que nous accompagnons ont tous leur place, au cœur de chaque dispositif.

Dans les pages qui suivent, vous découvrirez des parcours de vies de personnes que nous accompagnons chaque jour. Ces témoignages nous encouragent à persévérer dans notre mission.

SOMMAIRE

- EN ROUTE VERS LES JO !..... 1
- ÉCOUTER LA PAROLE DES JEUNES, UN ENJEU DE SOCIÉTÉ..... 2
- ROMPRE AVEC LA DÉLINQUANCE ET L'EXCLUSION..... 3
- FORMATIONS "PREVENTION DE CRISE" À ALC..... 4

À LA UNE !

ACCOMPAGNEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

En route vers les Jeux Olympiques !

Eyeru a 25 ans. Elle est d'origine éthiopienne. Arrivée à Nice en janvier dernier, elle vient d'obtenir le statut de réfugié. Mais surtout, elle a une passion depuis toute petite, le cyclisme, et elle s'apprête à réaliser son rêve : participer aux JO 2024 !

Après avoir fui son pays, l'Ethiopie, en raison de la guerre civile, Eyeru, âgée de 25 ans, est arrivée à Nice en janvier 2022.

Les premiers temps ont été très difficiles pour elle : « J'étais sans-abri. Je n'avais personne à qui me confier ».

Deux mois plus tard, bonne nouvelle ! Elle a pu emménager dans un appartement au sein du Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile (CADA) géré par ALC. Elle est alors accompagnée dans sa demande d'asile : « Mon assistante sociale, Céline, m'a énormément aidée. Sachant que j'étais championne de cyclisme dans mon pays d'origine, Céline m'a demandé si je voulais continuer ce sport.

*Je n'ai pas hésité une seconde, j'ai tout de suite accepté ! »*

En avril, un vélo de course a donc été offert à Eyeru, financé grâce aux dons perçus par ALC.

*« Ça a changé ma vie. Je pouvais à nouveau rouler à vélo autant que je le voulais et ça m'a remotivée ».*

Ce qu'Eyeru aime par-dessus tout, c'est faire du vélo dans les montagnes. Elle s'entraîne donc quotidiennement sur les routes des cols de l'arrière-pays niçois.

*« La montagne, c'est apaisant. Faire du vélo a été ma thérapie. Mon cœur était plein de cicatrices mais je fais maintenant des activités saines pour être forte ».*

LE CHIFFRE DE SEPTEMBRE\*

506



demandeurs d'asile accompagnés par ALC en 2021

PROTECTION DES ENFANTS EN DANGER

## « Écouter la parole des jeunes, un enjeu de société ! »

La protection de l'enfance est une des missions historiques d'ALC. Les parcours de ces enfants et adolescents sont multiples. Certains sont en danger dans leur cellule familiale, d'autres sont isolés et habitent des quartiers sensibles de la ville, d'autres encore sont des mineurs migrants éloignés de leur famille, d'autres enfin n'ont ni famille ni proche pour les aider à grandir.



### Un devoir pour l'adulte

La prise en compte de la parole de l'enfant est un droit pour l'enfant, mais aussi un devoir pour l'adulte. Ce droit est stipulé dans l'article 12 de la Convention internationale des droits de l'enfant : « le droit pour tout enfant d'exprimer librement son opinion sur toute question le concernant. »

Ce droit s'applique à tous les enfants dans leurs lieux de vie ou dans les services par lesquels ils sont accompagnés.

La parole de l'enfant doit être prise en compte de manière individuelle, afin de recueillir son opinion sur des questions qui ont une incidence directe sur sa vie.

### La parole aux enfants

Au cours d'une journée de réflexion, les professionnels d'ALC ont pu échanger sur cette thématique afin d'améliorer leurs pratiques. Ils ont particulièrement été touchés par le témoignage d'Alyssia. Aujourd'hui étudiante en droit, elle a bénéficié d'un suivi par différents services de protection de l'enfance des Alpes-maritimes, de ses 2 ans à sa majorité.

Son regard sur son expérience dans les services de protection de l'enfance est critique et constructif à la fois. Elle explique ainsi sa démarche : « Je souhaite que mon témoignage fasse évoluer les choses et ainsi clôturer un chapitre de ma vie. En effet, j'estime que ma parole n'a pas toujours été suffisamment prise en compte et cela a conduit à des situations d'échecs voire d'aggravation dans la prise en charge. »

Les témoignages apportés par les invités confirment tous à quel point il est crucial de travailler sur cette question, collectivement et sans relâche.

En écoutant les enfants correctement et en prenant en compte intelligemment leur parole, nous devons améliorer leur situation psychologique et sociale, les aider à parer les dangers de leur vie de jeunes adultes. En apprenant à bien écouter les enfants en danger, même s'ils ont le sentiment d'affronter une complexité intense, les professionnels amélioreront aussi leurs conditions de travail.

Letizia, éducatrice spécialisée à ALC, passionnée par son travail témoigne :

« Cette journée nous a permis de remettre en cause nos modes de fonctionnement et d'interroger des personnes que nous avons accompagnées. C'est aussi un hommage que nous leur rendons, et une manière de nous donner de nouvelles idées pour changer nos pratiques. »

Ces réflexions conduiront à la formation des éducateurs et des psychologues, afin de modifier la conduite des entretiens avec les jeunes en danger. Depuis le début de la prise en charge jusqu'à l'autonomie du jeune adulte passé par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance.



Alyssia



## Rompre avec la délinquance et l'exclusion

À sa création en 1911, notre association se consacrait à la prise en charge de personnes sous main de justice. Fidèle à ce projet originel, la Plate-forme Justice Béthanie, poursuit cette mission d'accompagnement socio-éducatif.



Rencontre avec  
Karine Tevelle, cheffe  
du service.

### Quelle est la mission de ce service ?

La plate-forme Justice travaille à la réinsertion sociale et professionnelle des personnes qu'elle accompagne. Sa particularité est de prendre en charge des hommes et des femmes placés sous main de justice ou sortant de détention. Elle travaille en partenariat étroit avec le Service Pénitentiaire d'Hébergement et de Probation. Les caractéristiques de ce public nécessitent un accompagnement global renforcé. Beaucoup sont en situation de récidive et étaient déjà en rupture précédemment, avec des problèmes d'addiction, d'hébergement, des difficultés psychiatriques.

### Face à autant de difficultés, quels moyens mettez-vous en œuvre ?

Notre force, c'est d'être dans une approche globale grâce à une équipe pluridisciplinaire rassemblant éducateurs spécialisés, assistants sociaux, conseillère en économie sociale et familiale, infirmière et référente santé, conseiller en insertion professionnelle et encadrants techniques de chantiers.

Ainsi, nous pouvons proposer des solutions d'hébergement d'urgence, assurer des mesures d'accompagnement vers le logement, favoriser la réinsertion par le travail, en coopération avec les activités de réadaptation vers l'emploi (AAVA) et les chantiers d'insertion.

Notre force, c'est aussi d'intervenir en amont, en partenariat avec la Justice, en assurant des permanences en Maison d'arrêt, en préparant des aménagements de peine en vue de prévenir la récidive.

### Combien de personnes sont suivies chaque année par ce service ?

*Ce sont près de 150 personnes qui sont accompagnées : 100 détenus rencontrés, 50 personnes mises à l'abri, 40 aménagements de peine réalisés qui sont suivis chaque année.*

Mais au-delà des chiffres, notre bilan s'incarne dans des parcours individuels. Je me souviens de Kévin\* qui a connu plusieurs incarcérations, avec une addiction à l'alcool. Après un suivi de plusieurs mois en détention, il bénéficie d'un placement extérieur, avec hébergement et termine sa peine dans notre structure. Il est aujourd'hui en CDI dans une grande surface.

Autre parcours, celui de Loïc\*, condamné pour violences, qui réside maintenant en logement social et a renoué avec ses enfants.

*\*Les prénoms ont été modifiés.*



## Formations « prévention de crise » à ALC !

Travailler dans le social, c'est collaborer avec des êtres humains ayant des comportements qu'il faut savoir appréhender. Parfois confrontés à des situations de violence psychologique et physique, les travailleurs sociaux d'ALC ont pu bénéficier de formations sur la gestion de la prévention de crise, sur la base du volontariat, grâce au mécénat de compétences de l'institut CPI.

Spécialisée dans les situations de crise, cette formation dispensée par « Crisis Prévention Institute » (CPI), dans le cadre d'un mécénat de compétences, a permis de consolider les connaissances et d'apprendre de nouvelles techniques.

**Nabile, éducateur sportif au sein de « la Villa Arc-en-ciel » (structure d'hébergement pour des adolescents placés par le juge des enfants ou le juge d'instruction) a pu assister à l'une d'entre elles :** « La formation CPI était très intéressante. Nous avons eu des interventions théoriques avec de nombreux échan-

ges suivies de différents ateliers pratiques. Nous avons abordé différents thèmes tels que l'anticipation de la crise, la gestion in situ et l'attitude à adopter post-crise.

Au cours de ces deux journées, j'ai pu constater qu'à la Villa Arc-en-ciel notre façon d'agir était plutôt en adéquation avec les conseils donnés.

C'était satisfaisant de voir que nous travaillons sur la bonne voie avec les jeunes qui nous sont confiés et que nous y arriverons encore mieux avec les nouvelles techniques acquises lors de cette formation.



Je retiens notamment deux notions importantes : l'anticipation et l'après crise qui sont pour moi les deux aspects les plus importants ! J'ai également trouvé utile qu'on nous montre comment nous protéger lors d'une altercation afin de se mettre et de mettre les autres en sécurité. »



### BRÈVES

ACTUALITÉS ALC EN BREF

### Projet d'Entreprise Associative (PEA)

En septembre, ALC fait appel aux personnes qu'elle accompagne pour l'aider à construire sa nouvelle stratégie associative.

### Le centre des Jasmins ferme ses portes en octobre

D'autres solutions d'hébergement devraient être trouvées pour les Ukrainiens pris en charge.

## VOS DONNS

## NOS ACTIONS

 **30€ donnés\***

\*10€ après déduction fiscale

Et nous fournissons des produits d'hygiène à une famille réfugiée de 3 personnes !

Association reconnue d'utilité publique (RUP) par l'État depuis 1921

Nos associations affiliées



 **50€ donnés\***

\*17€ après déduction fiscale

Et nous fournissons un kit literie à 3 personnes hébergées en urgence !

Association ALC • Agir pour le lien social et la citoyenneté

2 avenue du Docteur Emile Roux, 06200 Nice  
Tél. : 04 93 52 42 52  
Mail : siege@association-alc.org

 **350€ donnés\***

\*119€ après déduction fiscale

Et nous achetons un ordinateur dans un centre d'hébergement, pour permettre aux personnes poussées à l'exil de contacter leurs familles !

Suivez toutes nos actualités sur notre site internet :

[www.association-alc.org](http://www.association-alc.org)

Et sur nos réseaux sociaux



@AssociationALC



@agir-pour-le-lien-social-et-la-citoyenneté-alc